



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
pour l'investissement,
en charge de France 2030



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 05/07/2023

France 2030 : des effets de grandes envergures sur l'activité économique française selon le Comité de Surveillance des Investissements d'Avenir

Les conclusions du rapport portant sur l'évaluation de l'impact du plan France 2030 commandé par la Première Ministre à Patricia Barbizet, Présidente du Comité de Surveillance des Investissements d'Avenir (CSIA), font état de l'efficacité des crédits engagés : « France 2030 devrait avoir des effets de très grande envergure sur l'activité économique, avec notamment une hausse du PIB comprise entre 40 Md€ et 80 Mds€ à l'horizon 2030 ».

Lancé par le Président de la République en octobre 2021, France 2030 a, en 18 mois, **engagé 18 milliards d'euros** sur les 54 milliards d'euros de budget total et contribué au financement de plus de **2190 projets, pour plus de 2 230 organisations bénéficiaires**. 48% des soutiens ont été attribués à des PME et des ETI, 13% à des grands groupes, et 29% à des universités et organismes de recherche.

D'après ce rapport, présenté le vendredi 30 juin 2023 et réalisé par le Conseil de Surveillance des Investissements d'Avenir (CSIA), les crédits engagés par France 2030 devraient conduire à des impacts majeurs sur l'activité économique française au cours des prochaines années.

Ainsi à l'horizon 2030, les investissements réalisés par France 2030 impacteraient :

- le Produit Intérieur Brut avec une **hausse du PIB annuel comprise entre 40 et 80 milliards d'euros**
- La Valeur Ajoutée avec une **hausse de la valeur ajoutée entre 14 et 25 milliards d'euros**.

- L'emploi avec la **création d'entre 288 000 à 600 000 emplois nets**
- Les territoires avec **plus de 60% des soutiens hors de l'Ile de France y compris les Outre-mer**

L'ensemble du budget, soit **54 milliards d'euros, serait ainsi compensés d'ici fin 2027 ou début 2028 par les nouvelles recettes publiques générées par les impacts de France 2030.**

Ces investissements concourent à accompagner l'innovation dans de nombreux secteurs d'avenir tels que l'énergie, la souveraineté numérique, l'aérospatial, la santé, l'agriculture, l'alimentation, les matériaux critiques, la culture, etc.

Conformément aux engagements présidentiels, **38% des montants engagés ont d'ores et déjà été alloués à des acteurs émergents (entreprises de moins de 12 ans)**. Un objectif de 50% des montants à destination des acteurs émergents est prévu pour 2030. Par ailleurs, sur un objectif annoncé de 50%, **46% des soutiens de France 2030 ont été consacrés à la décarbonation de l'économie** (dans l'ensemble des secteurs).

Le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI) se félicite des avancées concrètes reconnues dans le cadre des investissements engagés par France 2030.

« France 2030 poursuit l'objectif de soutenir et « dérisquer » l'innovation pour permettre à une nouvelle génération d'acteurs d'émerger, afin de positionner la France sur les secteurs clefs de demain. Les analyses et projections du rapport du CSIA, conduit par une autorité indépendante, confirment les impacts majeurs de ces investissements sur la transformation de notre économie et de notre pays. En créant de la richesse, de l'emploi, des formations aux compétences et métiers d'avenir, et en s'engageant clairement dans la décarbonation de l'industrie et de l'agriculture, ils sont au service du mieux-vivre. », explique **Bruno Bonnell, secrétaire Général pour l'Investissement, en charge de France 2030.**

À titre d'exemples, les investissements réalisés par France 2030 se matérialisent dès à présent par des activations concrètes en faveur de l'industrie, de l'innovation et du plein emploi, dans divers domaines :

- **Véhicules électriques** : sur l'objectif de 2 millions de véhicules électriques par an en 2030, la France sera à 1,5 millions dès 2026 ;
- **Hydrogène** : en 2027, la France devrait atteindre un tiers de ses objectifs d'hydrogène (2,5 GW/an sur 6,5 GW/an planifié d'ici 2030) ;
- **Spatial** : 8 projets de micro-lanceurs avancent en parallèle afin de doter la France d'un mini lanceur opérationnel dès 2026 ;
- **Quantique** : les objectifs ont été revus à la hausse avec +2 000 Qubits utiles en 2026 et + 4 000 en 2029 ;
- **Formations aux métiers d'avenir** : 30 000 places seront ouvertes d'ici fin 2023 avec pour objectif 400 000 place d'ici 2030 ;
- **Deeptech** : la création des deeptech en 2022 est en progression de 27% par rapport à 2021.

Le rapport complet est accessible ici : <https://www.gouvernement.fr/le-comite-de-surveillance-des-investissements-d-avenir-preside-par-patricia-barbizet-a-rendu-au>

Focus méthodologique :

Le Comité de Surveillance des Investissements d'Avenir a pour mission d'éclairer et de conseiller le gouvernement dans l'élaboration et la conduite des politiques d'innovation et de donner un avis consultatif sur l'identification et la qualification de nouvelles priorités d'investissement, tout en conservant sa mission d'évaluation de l'exécution des programmes des investissements d'avenir. Il est composé de 18 membres : 10 personnalités qualifiées désignées par la Première ministre, 4 députés désignés par la présidente de l'Assemblée nationale et 4 Sénateurs désignés par le président du Sénat.

Le rapport Barbizet portant sur le plan France 2030 présenté ce vendredi 30 s'appuie sur des analyses économiques indépendantes. Trois grands types d'indicateurs ont permis la réalisation de ce rapport :

- *Des indicateurs d'impacts macro-économiques et sectoriels (PIB, valeur ajoutée, exports, recettes budgétaires etc.) ;*
- *Des indicateurs de pilotage stratégie de France 2030 afin de mesurer de quelle manière les dispositifs lancés concourent à l'atteinte des objectifs fixés par le Président de la République ;*
- *Des indicateurs d'évaluation de l'impact des projets dans divers domaines (innovation, développement économique, développement durable, territoires, etc.).*

Contacts presse :

Secrétariat général pour l'investissement – presse.sgpi@pm.gouv.fr

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france2030> | @SGPI_avenir